

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 DECEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00691**

**SOUTIEN À L'ASSOCIATION FRUITS RHÔNE ET LOIRE (AFREL) POUR L'OPTIMISATION DE L'IRRIGATION DANS LES COTEAUX DU JAREZ - ACTION N°18 DU PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE) DU BASSIN VERSANT DU GIER**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 15 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOQC, M. Patrick MICHAUD, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Vincent BONY,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 28 décembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20231221-D20230069110

Date de mise en ligne : 28 décembre 2023

M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,  
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Julien LUYA

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 DECEMBRE 2023**

### **SOUTIEN A L'ASSOCIATION FRUITS RHONE ET LOIRE (AFREL) POUR L'OPTIMISATION DE L'IRRIGATION DANS LES COTEAUX DU JAREZ - ACTION N°18 DU PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE) DU BASSIN VERSANT DU GIER**

Le Bureau Métropolitain du 14 septembre 2023 a validé le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du bassin versant du Gier, qui est un outil collectif basé sur la concertation pour résoudre un déficit quantitatif et partager la ressource en eau. L'objectif est de sortir de la gestion de crise récurrente par arrêté sécheresse, et de satisfaire les différents usages, ainsi que les besoins des milieux aquatiques. C'est dans ce cadre que l'Association Fruits Rhône et Loire (AFREL), souhaite conduire une action (action n°18 du PGRE), destinée à optimiser les pratiques liées à l'irrigation en arboriculture et en maraîchage. Cette action concourt également aux enjeux du Projet Alimentaire Territorial (PAT) métropolitain et notamment au maintien d'une agriculture de proximité et à l'accompagnement de sa transition.

L'AFREL est une association d'arboriculteurs et de maraîchers, animée par la Chambre d'Agriculture du Rhône en partenariat avec celle de la Loire. Cette Association regroupe une centaine d'adhérents, dont une trentaine sur la Loire, et existe depuis 2010.

Depuis 2018, elle travaille sur l'optimisation des pratiques liées à l'irrigation en arboriculture et en maraîchage sur le Département du Rhône.

Ces projets ont permis de développer une méthode pour conseiller au mieux les agriculteurs pour leur irrigation, grâce notamment à la mise en place d'outils de suivi sur des parcelles témoins.

L'AFREL ambitionne de développer cette action sur les coteaux du Jarez, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Loire pour la partie maraîchage.

Plus précisément, ce projet s'inscrit dans l'accompagnement de l'adaptation au changement climatique des exploitations, pour faire évoluer les pratiques du plus grand nombre. A partir de l'expérience acquise par l'AFREL sur le département du Rhône, l'objectif de cette action est de mettre en place les références nécessaires à la diffusion d'un conseil spécifique sur le territoire des coteaux du Jarez, pour optimiser les pratiques d'irrigation en arboriculture et maraîchage. Cela permettra de définir des stratégies d'irrigation différenciées en fonction de la typologie des parcelles, de l'avancement de la végétation, des performances économiques...

Ce projet sera mis en œuvre sur trois ans, à compter de 2024, et proposera :

### En arboriculture

- le développement d'un réseau de 5 parcelles/an équipées de sondes, et de compteurs connectés chez des arboriculteurs du Jarez (cerises, pommes, poires et prunes). Les arboriculteurs engagés dans le projet de réseau collectif d'irrigation seront priorités ;
- l'équipement et le suivi d'une parcelle de pommiers avec un outil spécifique de suivi des besoins en eau (dendromètre), afin d'enrichir les références techniques en matière d'irrigation ;
- la rédaction et la diffusion d'un bulletin irrigation (fréquence hebdomadaire) auprès des arboriculteurs du Jarez adhérents ;
- la communication et la valorisation des résultats auprès de l'ensemble des arboriculteurs des coteaux du Jarez.

### En maraîchage

- le développement d'un réseau de 7 parcelles de références sur des espèces prioritaires (tomates, pommes de terre, salades, ...) ;
- la rédaction et la diffusion d'un bulletin irrigation (fréquence hebdomadaire) auprès des arboriculteurs - maraichers du Jarez adhérents ;
- la communication et la valorisation des résultats auprès de l'ensemble des arboriculteurs et des maraichers des coteaux du Jarez.

L'investissement de l'AFREL sera très important, avec la mobilisation de deux conseillers pour plus de 70 jours de travail sur les trois prochaines années.

Le budget prévisionnel pour la période 2024-2026 est le suivant :

#### Fonctionnement

Dépenses de personnel – volet arboriculture .....	26 904 €
Dépenses de personnel – volet maraichage .....	16 700 €
<i>Sous-total</i> .....	<i>43 604 €</i>

#### Investissement

Arboriculture – matériel pour suivi des parcelles (sondes, compteurs...) .....	38 750 €
Maraichage – logiciel et compteurs connectés .....	3 050 €
<i>Sous-total</i> .....	<i>41 800 €</i>
<i>Total</i> .....	<i>85 404 €</i>

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

#### Fonctionnement

<b>Saint-Etienne Métropole (45,6%) .....</b>	<b>19 883 €</b>
FEADER – Mesure T01 (34,4%) .....	15 000 €
Autofinancement .....	8 721 €
<i>Sous-total</i> .....	<i>43 604 €</i>

#### Investissement

<b>Saint-Etienne Métropole (51,3%) .....</b>	<b>21 440 €</b>
Région Auvergne-Rhône-Alpes (45,6% de 15 k€) .....	6 840 €
FEADER – Mesure T01 (34,4% de 15 k€) .....	5 160 €
Autofinancement .....	8 360 €
<i>Sous-total</i> .....	<i>41 800 €</i>
<i>Total</i> .....	<i>85 404 €</i>

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le soutien à l'AFREL pour la mise en œuvre de ce projet sur les Coteaux du Jarez, dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du Bassin Versant du Gier ;**
- **approuve la convention à intervenir avec l'AFREL, annexée à la présente délibération ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention ;**
- **la dépense de fonctionnement correspondante sera imputée au chapitre 65, destination PAEC, du budget Agriculture de l'exercice 2023 ;**
- **la dépense d'investissement correspondante sera imputée au chapitre 20, destination AIDAG, du budget Agriculture de l'exercice 2023.**

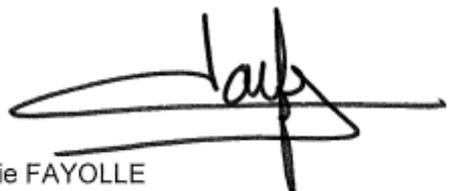
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE